

SOIREE D'INFORMATION
INFO-AVOND

RENOLUTION



Préalables

1. Ceci n'est pas une invention Bruxelloise
2. Les architectes n'ont pas tous le même point de vue
3. La présentation se poursuivra lors de 3 prochaines soirées

Préalables

1. Ceci n'est pas une invention bruxelloise

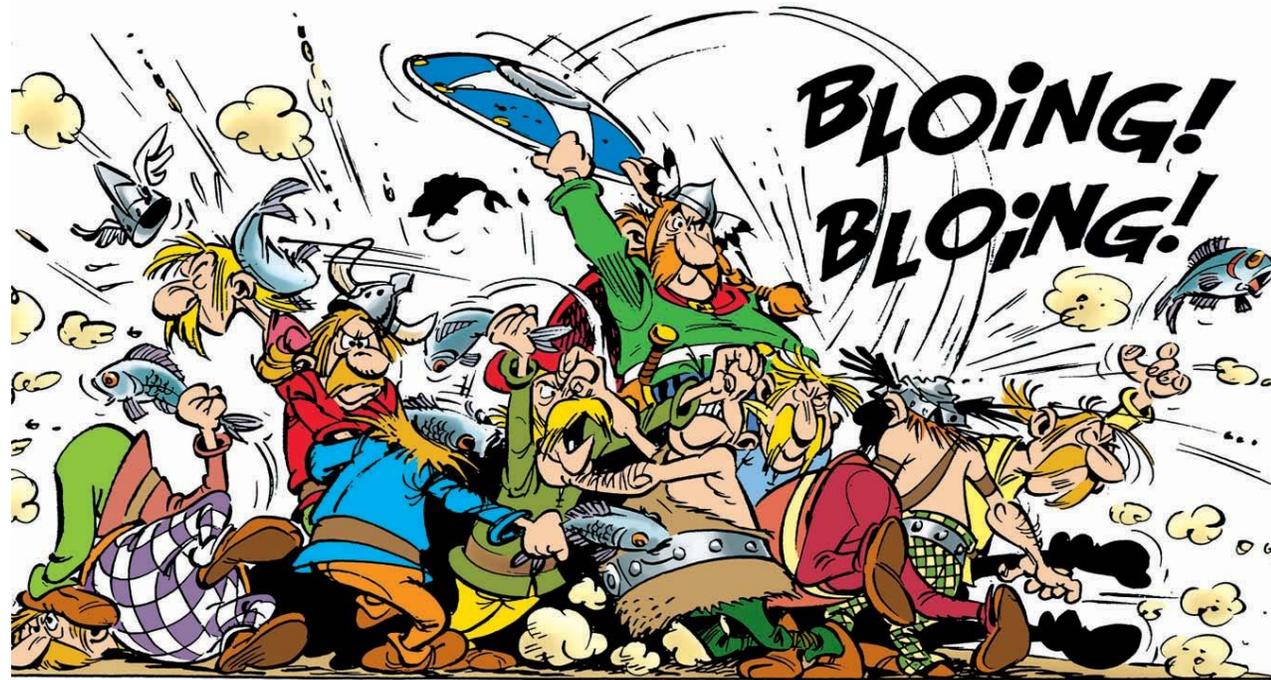


Stratégie Renolution

Transcription des objectifs du Green Deal au niveau de la Région de Bruxelles Capitale.

Préalables

2. Les architectes n'ont pas tous le même point de vue



Préalables

3. La présentation se poursuivra lors de 3 prochaines soirées

18/01/2022 Rénovation urbaine – Urbanisme

Impact sur le patrimoine bruxellois – techniques de rénovation

15/02/2022 Accompagnement – Financement – Règlementation

Information aux MO publics/privés/copro – sources de financement – évolution de la règlementation PEB

15/03/2022 Emploi formation – Logistique économie Circulaire

Formation des architectes – entrepreneurs – économie circulaire

La stratégie Renolution

1. Contenu
2. Alliance Renolution
3. Timing

La stratégie Renolution

1. Contenu

STRATEGIE DE REDUCTION DE L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL
DU BATI EXISTANT EN REGION DE BRUXELLES-CAPITALE AUX
HORIZONS 2030-2050



Document Renolution

- https://environnement.brussels/sites/default/files/user_files/strategie_reno_fr.pdf
- 40 pages de description
- 34 Fiches - Actions

La stratégie Renolution

1. Contenu - document

Poser les bonnes questions : un préalable indispensable pour trouver les bonnes réponses

Beaucoup de questions sans réponse

Nombreuses pistes évoquées

La stratégie Renolution

1. Contenu - fiches

2.	Mettre en place des exigences et obligations en matière de durabilité des bâtiments	
Catégorie de mesure	Réglementation	
Public(s) cible(s)	Propriétaire d'un bien immobilier	
Typologie(s) de bâtiment(s) concerné(s)	Toutes	
Objectif de la mesure	Mener le parc immobilier vers un niveau minimum de durabilité en 2050	
Description de la mesure	<p>Au-delà de la consommation directe d'énergie, le bâti a un impact environnemental potentiellement considérable, - en termes de consommation de ressources et d'émissions indirectes, notamment. Le bâtiment durable n'est donc pas uniquement un bâtiment sobre en énergie ; il est aussi un bâtiment qui favorise le développement de la biodiversité sur la parcelle, contribue de manière vertueuse à la gestion du cycle de l'eau et prend en compte la santé et le confort de ses usagers, tout en limitant les ressources primaires au long de son cycle de vie.</p> <p>L'élaboration et la mise en œuvre d'une réglementation sur la durabilité des bâtiments, complémentaire à la réglementation relative à la performance énergétique, sera envisagée selon les principes suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> - l'utilisation du référentiel bâtiment durable sera imposée pour les maîtres d'ouvrages publics pour comparer des variantes à un projet initial sous l'angle de la durabilité ; - au regard de la maturité des thèmes du référentiel, la réglementation imposera des seuils minimaux de « performance » ; les thèmes matériaux (TOTEM), conception circulaire (seuil de réversibilité, d'adaptabilité/flexibilité), acoustique, eau... seront traités prioritairement ; - ces exigences seront différenciées en fonction du type/taille de bâtiment et type de rénovation ; - une fois définies, les exigences de durabilité seront d'application lors de la mise en œuvre des travaux imposés par la fiche n°1 « Exigences et obligations en matière de performance énergétique » ; - elles seront d'abord imposées aux pouvoirs publics par leur intégration dans les clauses techniques des cahiers des charges de maîtres d'ouvrage publics ; - elles seront imposées au secteur privé ensuite, en fonction du type et de la taille des bâtiments. 	
Autres acteurs concernés	BUP, homegrade et réseau habitat, les concepteurs et maîtres d'ouvrage, le Facilitateur Bâtiment durable, CityDev, SLRB, Beliris,...	
Objectifs	Période	Description

intermédiaires	Objectif période 1 (2019-2024)	Des seuils minimaux de performance pour les thèmes prioritaires (matériaux, acoustique, eau,...) sont déterminés et imposés aux projets publics.
	Objectif 2030	Les projets publics utilisent le référentiel bâtiment durable. La réglementation sur la durabilité des bâtiments est rédigée.
	Objectif 2040	Les projets de rénovation des bâtiments publics atteignent les exigences définies dans la réglementation
	Objectif 2050	Les projets de rénovation des bâtiments atteignent les exigences définies dans la réglementation
Antécédent – mesure PACE	NA	
Interaction avec d'autres fiches	<p>Fiche n°1 - Renforcer les exigences et obligations en matière de performance énergétique Réviser le mécanisme des primes énergie</p> <p>Fiche n°7 - Réviser le mécanisme des primes énergie</p> <p>Fiche n°13 - Mettre en place un guichet unique pour l'accompagnement des particuliers</p> <p>Fiche n°14 - Mettre en place une feuille de route pour les bâtiments résidentiels</p> <p>Fiche n°29 - Mettre en place un laboratoire de la rénovation, le RenoLab</p> <p>Fiche n°31 - Promouvoir et développer l'outil technique matériaux TOTEM</p> <p>Fiche n°31 - Promouvoir et développer des outils techniques de conception circulaire des bâtiments</p> <p>Fiche n°32 - Promouvoir et développer des outils techniques d'évaluation de la durabilité des bâtiments</p>	

34 Thèmes

Rénovation urbaine
 Financement
 Patrimoine
 Primes
 Copropriétés
 Droit au logement
 Durabilité
 Parc locatif
 Circularité
 Incitants fiscaux
 Accompagnement
 Santé
 PME – entreprises
 Simplification

...

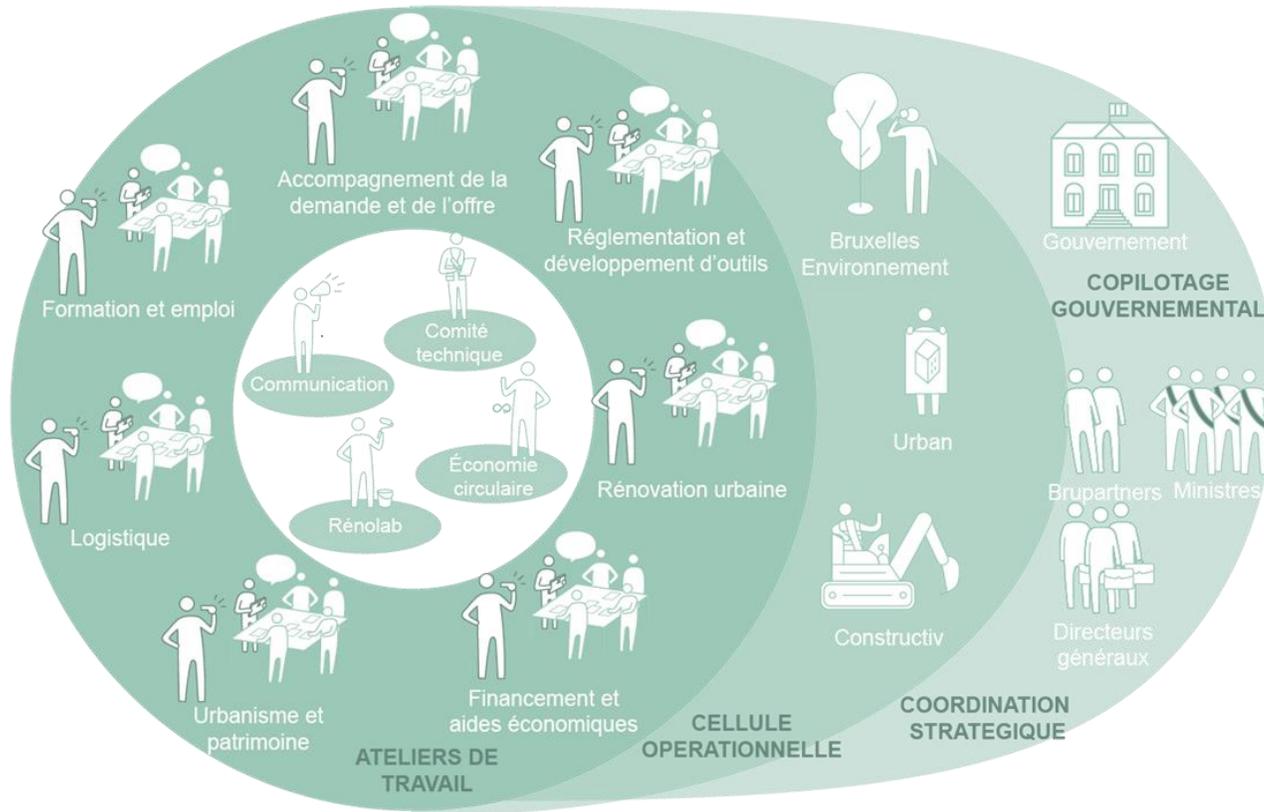
La stratégie Renolution

1. Alliance Renolution



La stratégie Renolution

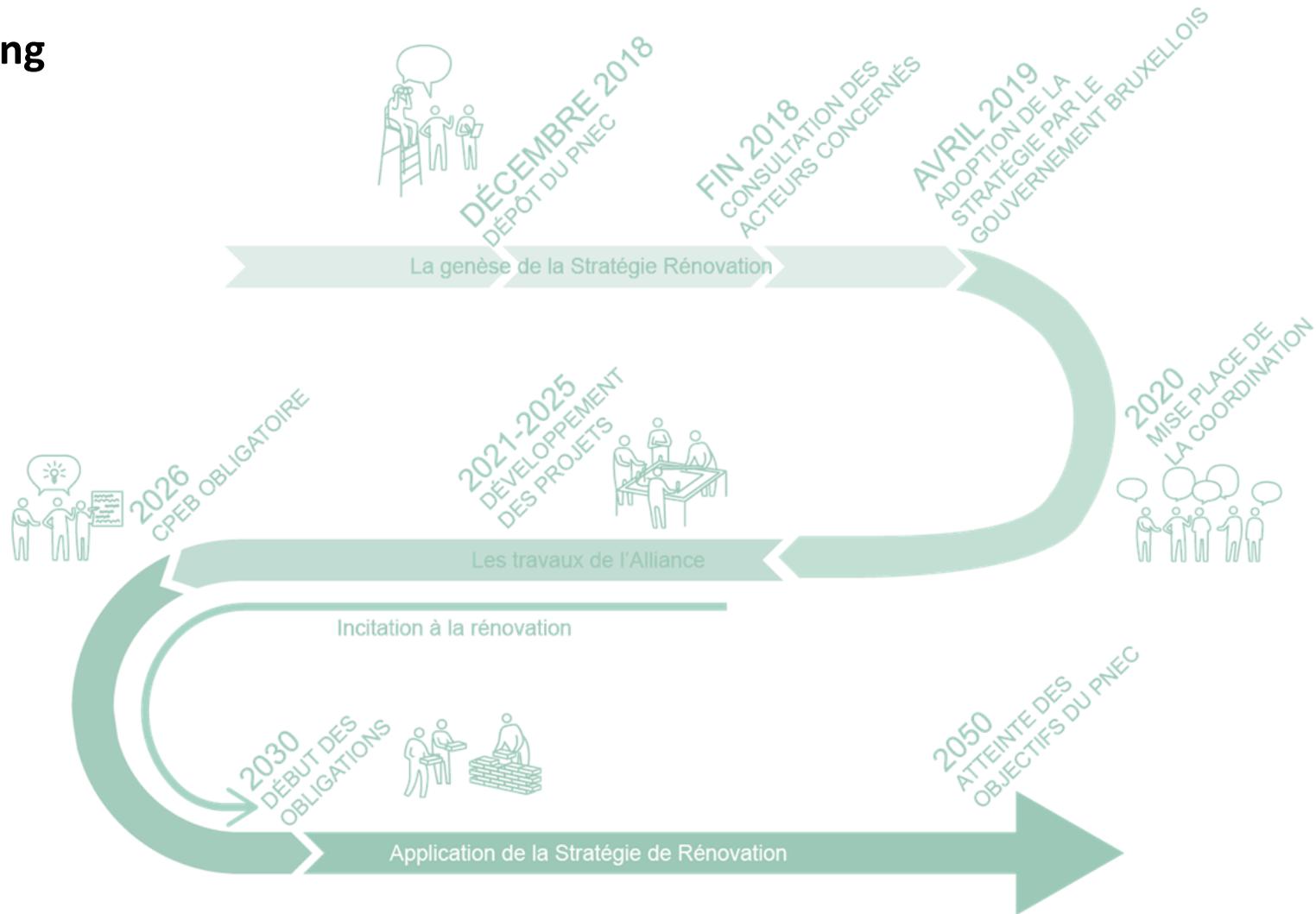
1. Alliance Renolution



- Accompagnement BE - CC
- Réglementation BE
- Rénovation urbaine Urban
- Financement BE
- Urbanisme Urban
- Logistique économie circulaire SRTE (Stratégie régionale de transition économique)
- Emploi formation Constructivity

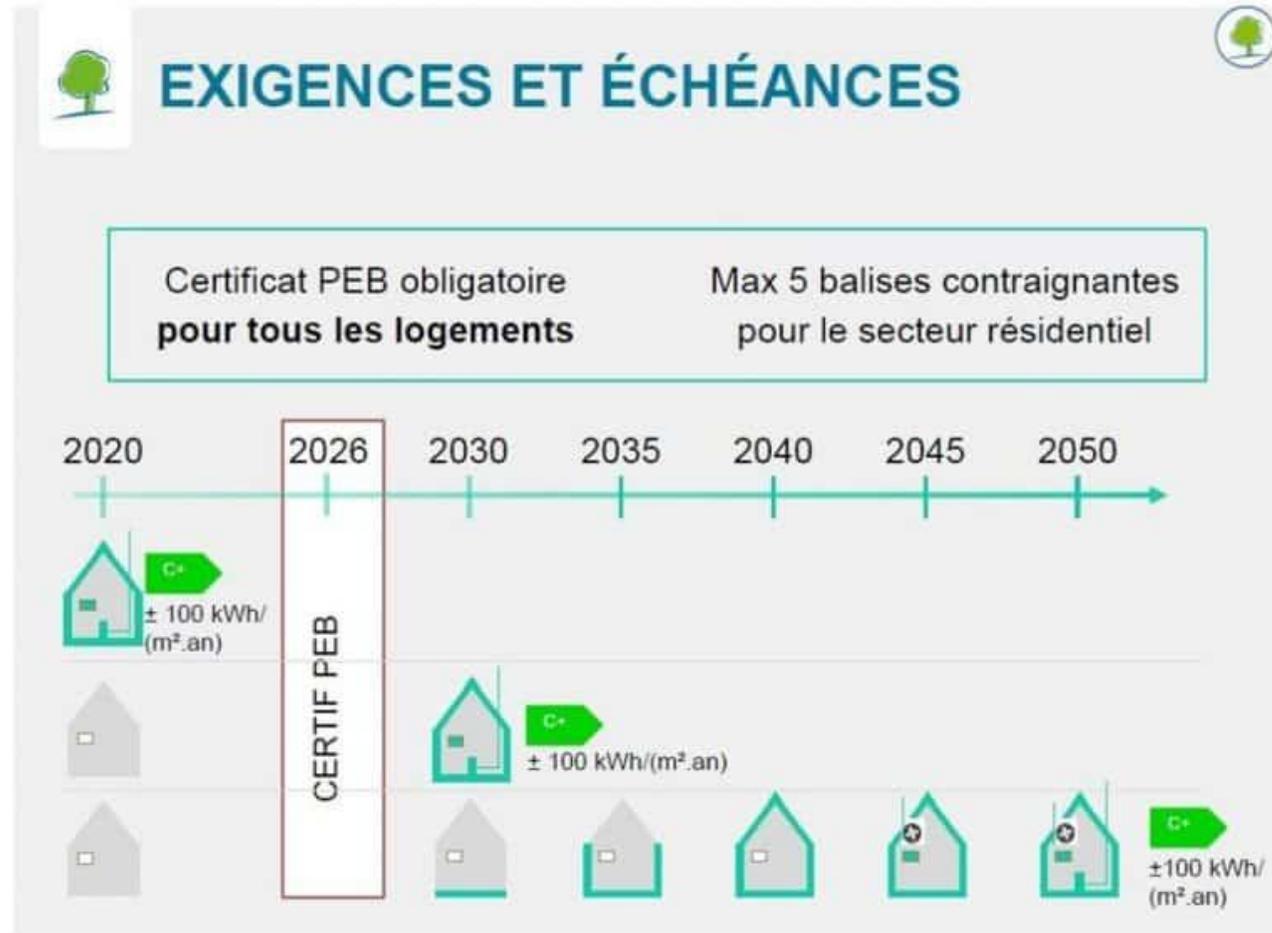
La stratégie Renolution

1. Timing



La stratégie Renolution

1. Timing – en cours de discussion

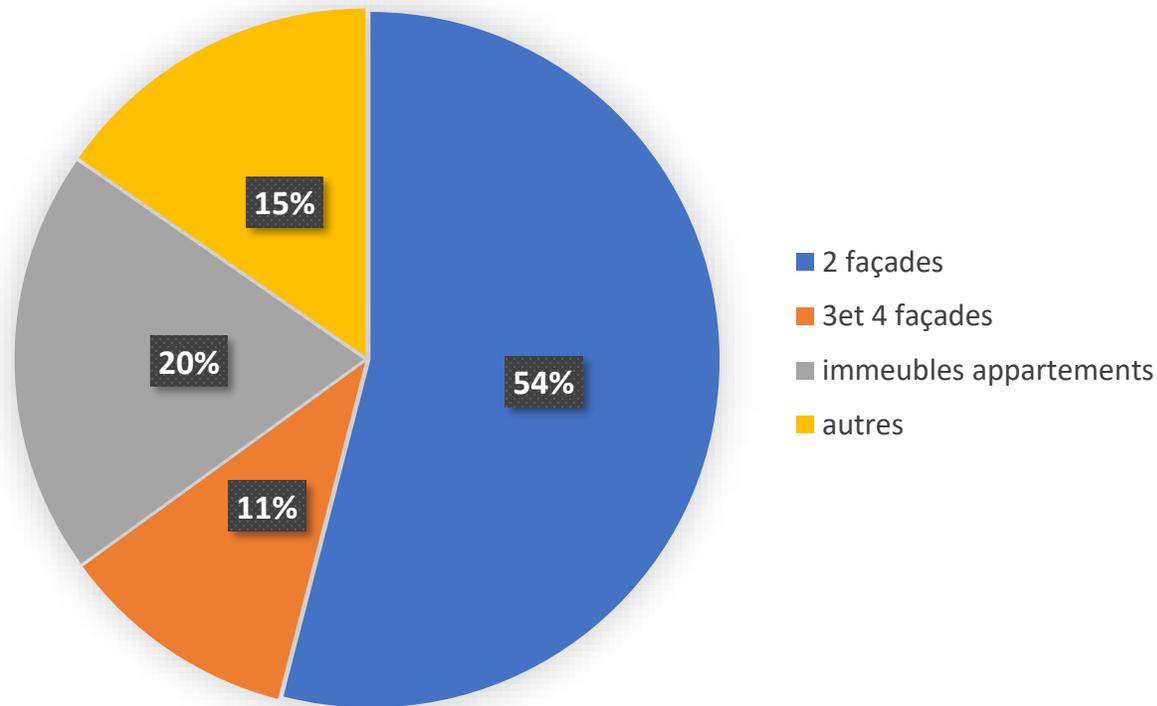


Etat du bâti bruxellois

1. Répartition des affectations
2. Age du bâti existant
3. Performances énergétiques
4. Typologie
5. Rythme de rénovation
6. Quantités à mettre en œuvre?

Etat du bâti bruxellois

1. Répartition des affectations – nombre de bâtiments



Nombre de bâtiments en RBC

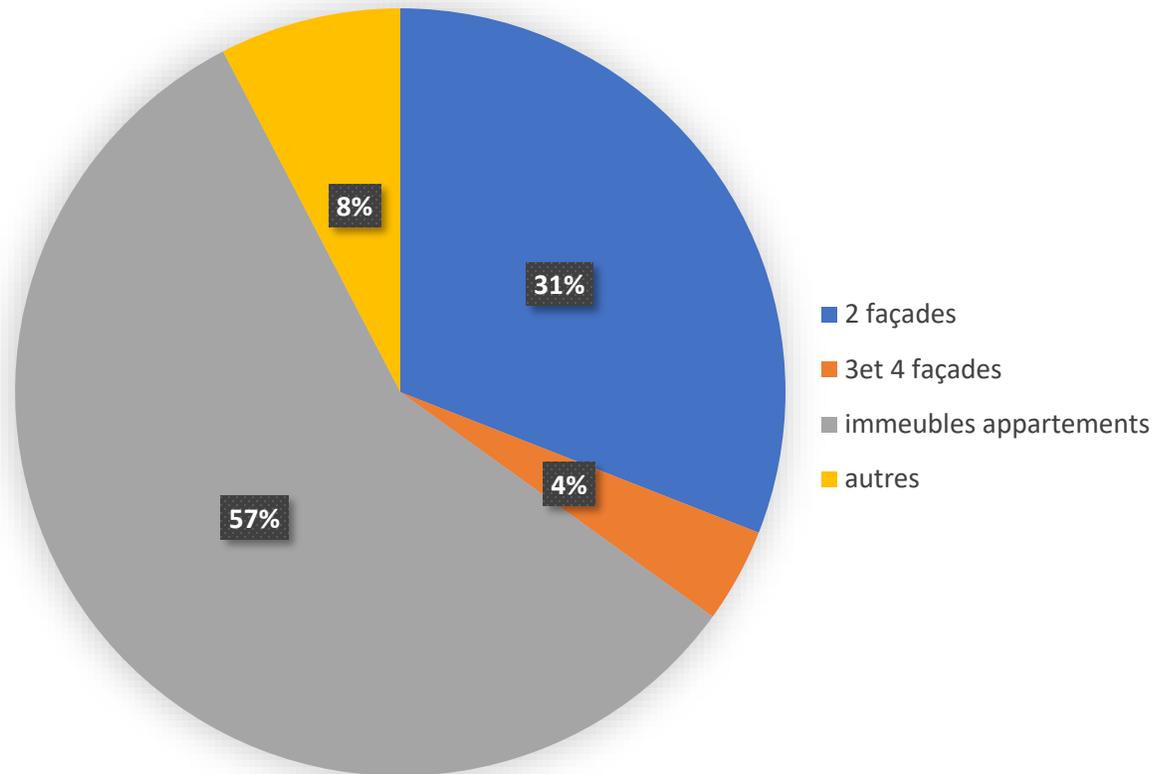
Habitation 2 façades	105 265
Habitation 3 et 4 façades	21 399
Immeubles appartements	38 312
Autres	29 894

Total **194 870**

Source Statbel.be 05/12/2021

Etat du bâti bruxellois

1. Répartition des affectations : nombre de logements



Nombre de logements en RBC

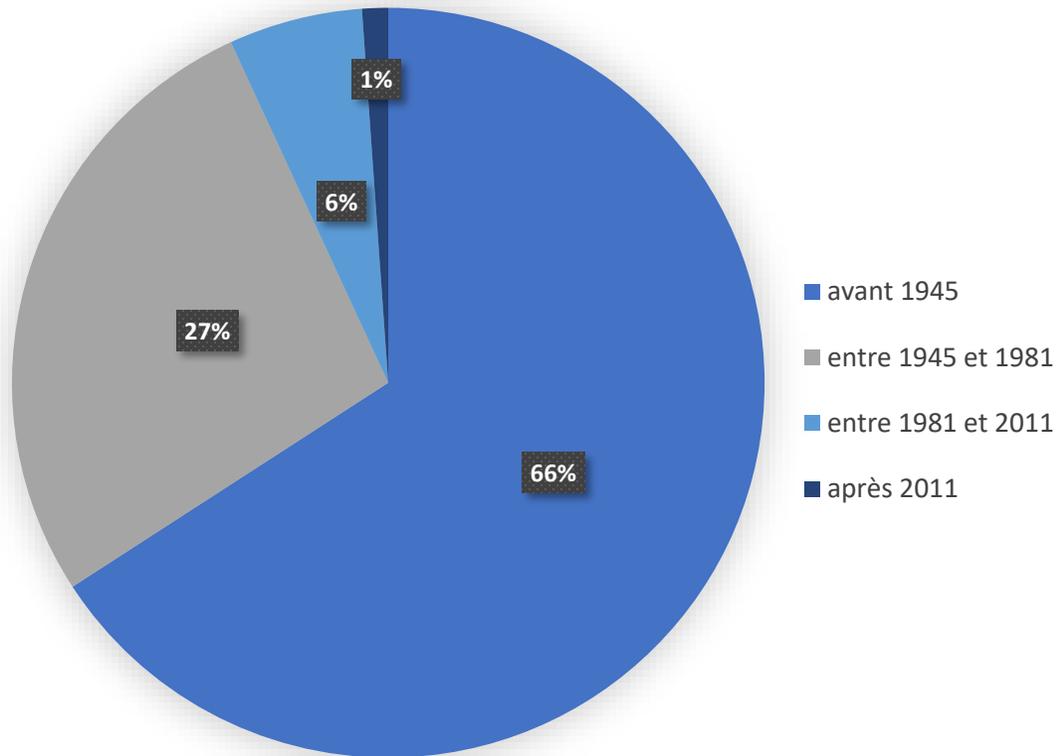
Habitation 2 façades	183 643
Habitation 3 et 4 façades	23 589
Immeubles appartements	40 578
Autres	45 132

Total	592 942
Population	1 200 000

Source Statbel.be 05/12/2021

Etat du bâti bruxellois

2. Age des immeubles



Age des immeubles en RBC

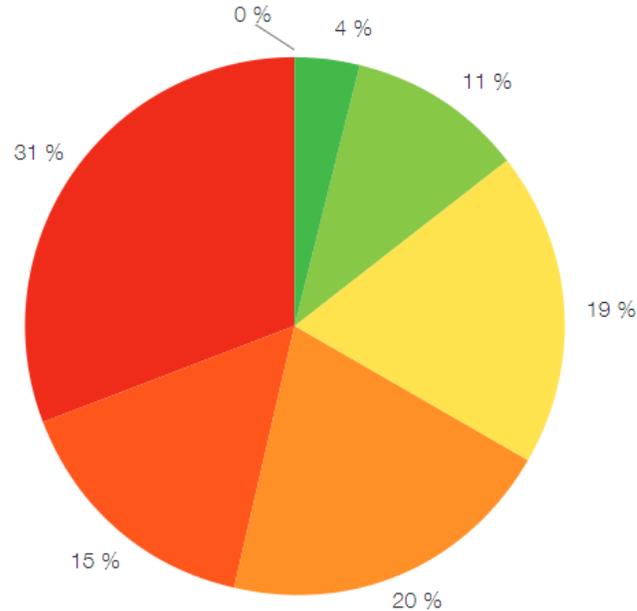
Bâtiments < 1945	128 192
Bâtiments 1945 < B < 1981	53 127
Bâtiments 1981 < B < 2011	11 200
Bâtiments après 2011	2 176
Total	194 870

Source Statbel.be 05/12/2021

Etat du bâti bruxellois

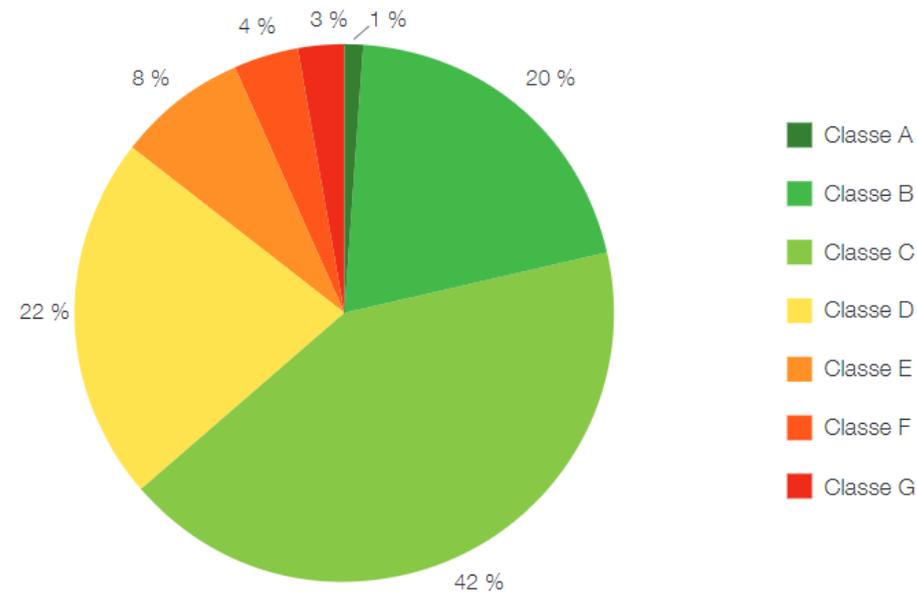
3. Performances énergétiques

Certificats PEB (2011-2017)
Logements bruxellois



Source : Bruxelles Environnement

Certificats PEB (2011-2017)
Bureaux bruxellois

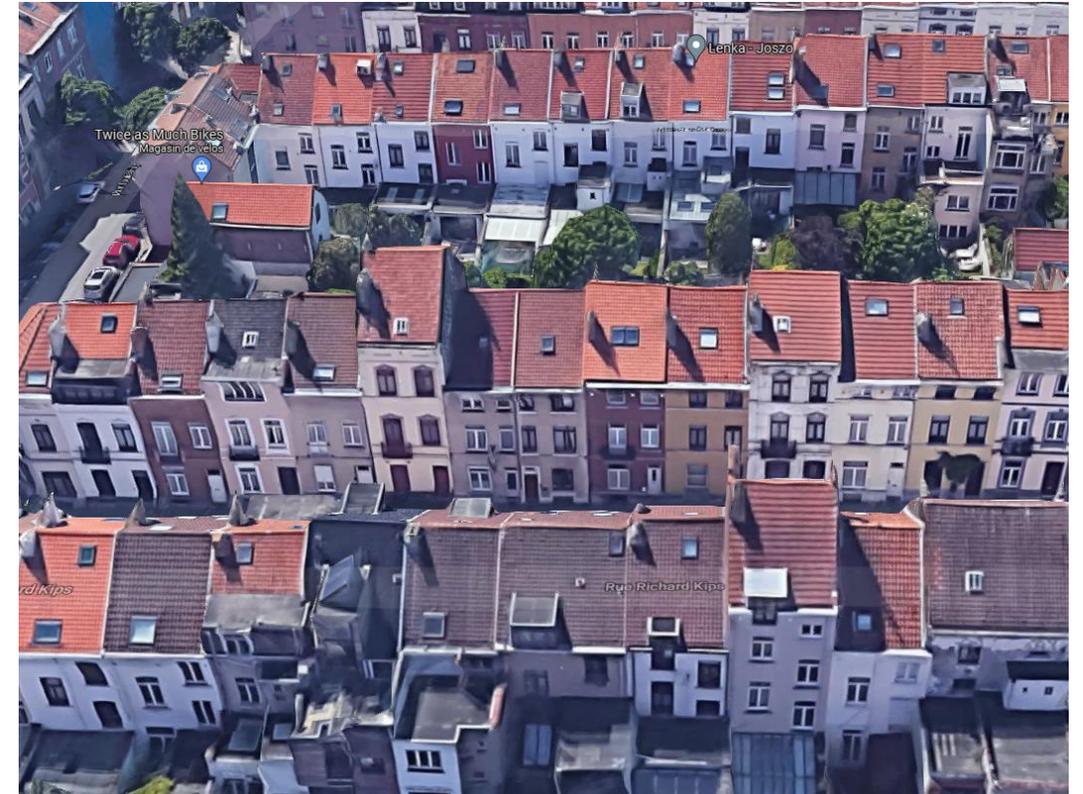
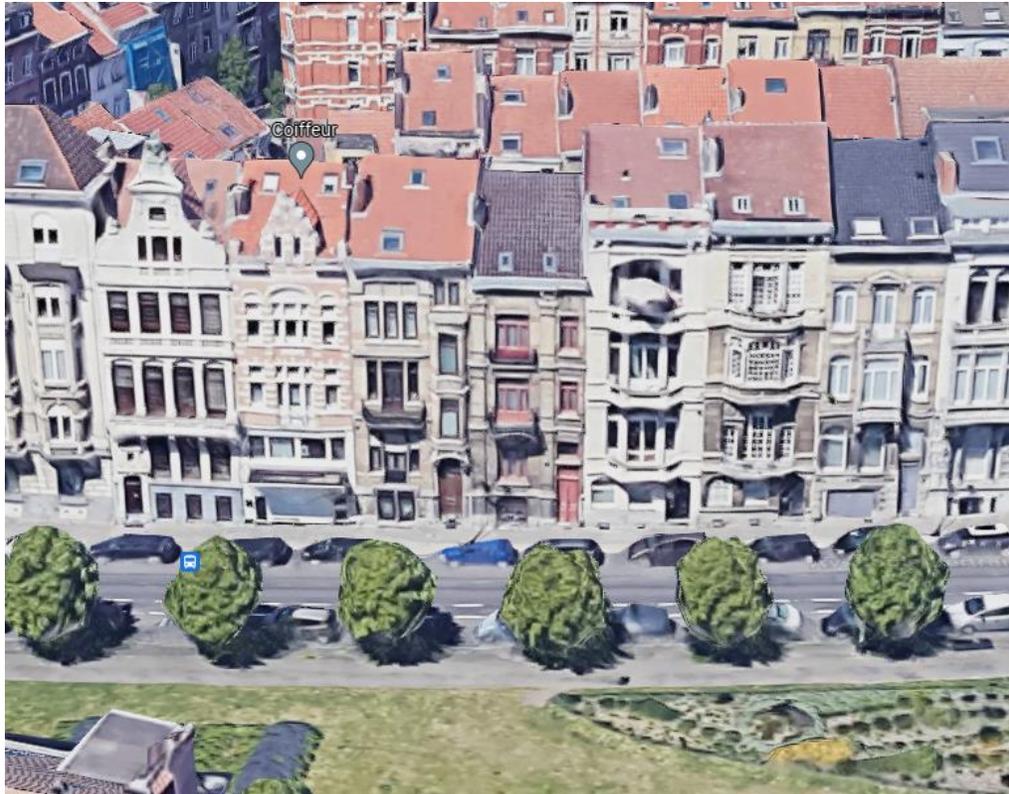


Voorstelling Renolution 07/12/2021

Présentation Renolution 07/12/2021

Etat du bâti bruxellois

4. Typologie



Etat du bâti bruxellois

4. Typologie



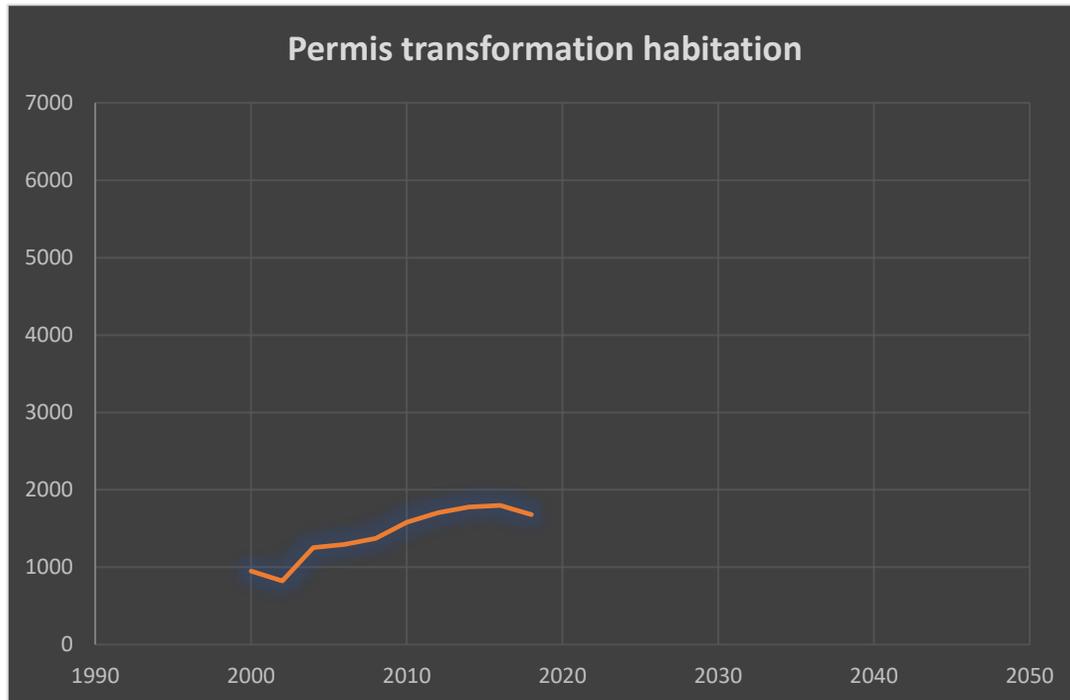
Etat du bâti bruxellois

4. Typologie

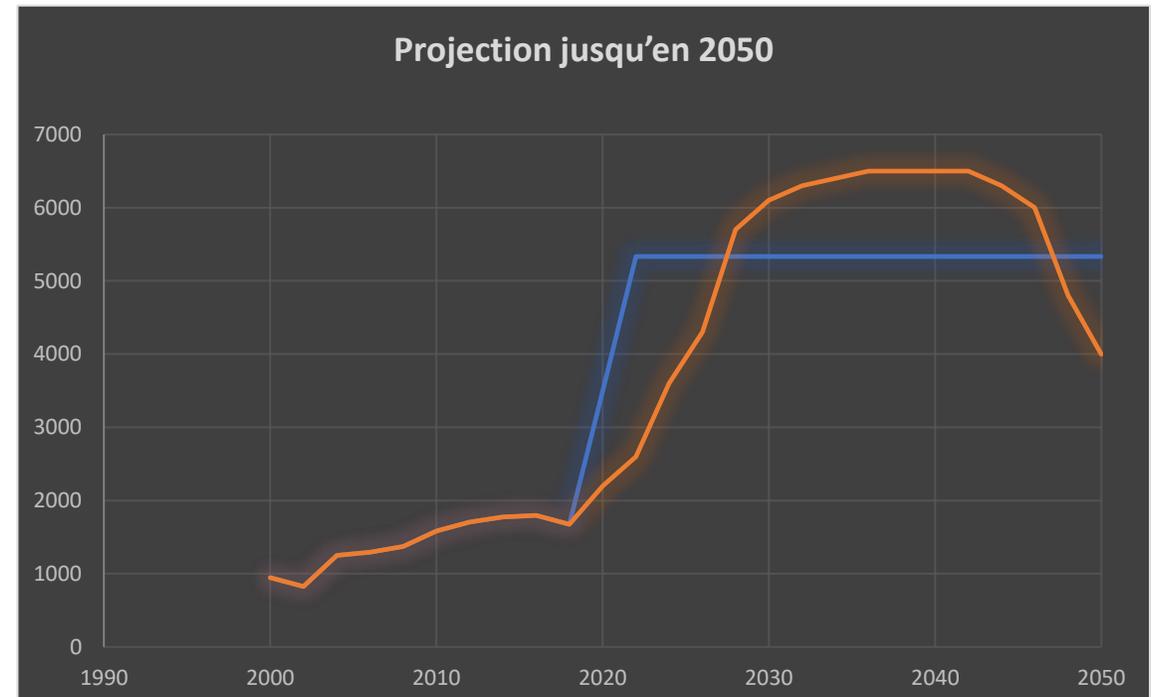


Etat du bâti bruxellois

5. Rythme des rénovations



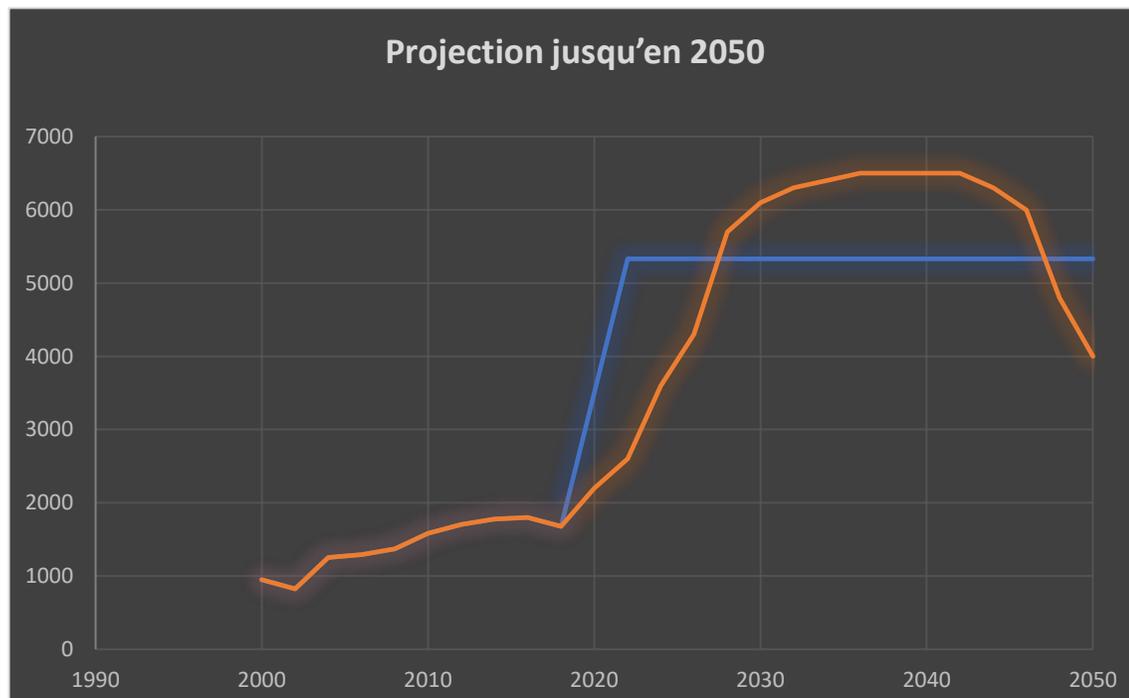
Source Statbel.be 05/12/2021 – rénovations par an entre 2000 et 2020



Projection pour atteindre 160 000 rénovations d'ici 2050

Etat du bâti bruxellois

5. Rythme des rénovations



Entre 2000 et 2020

Nombre de permis de rénovation 28 462

Moyenne annuelle 1 423

Taux actuel 1%

Personnes impactées par an 12 000

Entre 2020 et 2050

Nombre de rénovation nécessaire 160 000

Moyenne annuelle 5 330

Taux futur 3 à 4%

Personnes impactées par an 36 000 à 48 000

Etat du bâti bruxellois

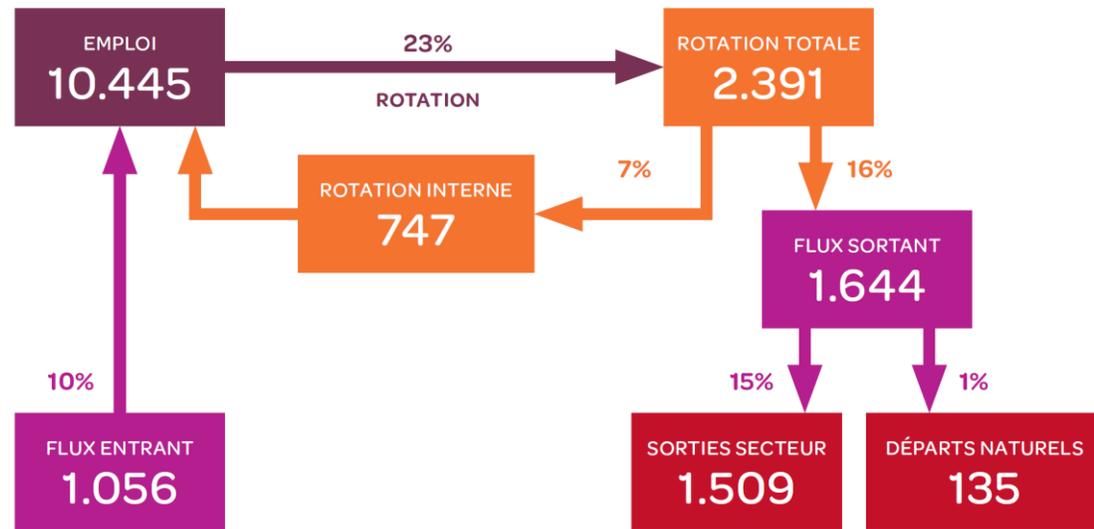
6. De quelles quantités parle-t-on? L'enveloppe

type de bâtiment	nombre	toitures	surf. Toitures	façades	surf. Façades
Maisons 2 façades	90.000	70	6.300.000 m ²	100	9.000.000 m ²
Maisons 3 et 4 façades	15.000	90	1.350.000 m ²	150	2.250.000 m ²
Immeubles à appartements	30.000	150	4.500.000 m ²	400	12.000.000 m ²
Autres	25.000	150	3.750.000 m ²	400	10.000.000 m ²
	160.000		15.900.000 m ²		33.250.000 m ²
Total enveloppe	49.150.000	m ²			
Isolation par an sur 25 ans	1.966.000	m ² /an			
Isolation par jour sur 25 ans	6.553	m ² /jour			

Etat du bâti bruxellois

6. La main d'œuvre qualifiée à Bruxelles

Rotation secteur construction 2013-2014



Source Constructiv

4 x plus jusqu'en 2050 ?

Le secteur de la construction souffre d'une pénurie de main d'œuvre qualifiée

Perte de 6% de l'effectif par an

Etat du bâti bruxellois

6. De quelles quantités parle-t-on? Les déchets



Quantité annuelle de déchets de construction : 628 000 tonnes

Equivaut à la quantité de matériaux nécessaires pour construire le Palais de Justice de Bruxelles hors fondations

4 x plus jusqu'en 2050 ?

Une véritable démarche circulaire semble indispensable

Source : Direction des Monuments et sites

Que peuvent faire les architectes?

1. Prendre connaissance de la stratégie Renolution
2. Perfectionner notre formation
3. Participer à l'alliance Renolution
4. Adapter sans tarder nos projets aux enjeux de Renolution
5. Utiliser notre créativité pour trouver des solutions innovantes
6. Diffuser l'information

Que peuvent faire les architectes?

1. Prendre connaissance de la stratégie Renolution



Renolution en pleine évolution jusqu'en 2025/2026

Communications continues par l'AriB

Suivi de l'information diffusée par Bruxelles Environnement

Que peuvent faire les architectes?

2. Perfectionner notre formation



Monde académique

Post-formation des stagiaires

Formation continue des architectes

Et les facilitateurs

Que peuvent faire les architectes?

3. Participer à l'alliance Renolution



7 Groupes de travail dans l'Alliance.

D'autres acteurs du monde de la construction et de l'immobilier y travaillent déjà

Projets spécifiques à proposer à partir du monde associatif

Initiatives d'architectes spécialisés

Que peuvent faire les architectes?

4. Adapter sans tarder nos projets aux enjeux de Renolution



Chaque année ... chaque mois compte!

Le défi est trop important pour gaspiller de l'énergie, du temps et de l'argent à recommencer

Pensons aux générations futures

Que peuvent faire les architectes?

5. Utiliser notre créativité pour trouver des solutions innovantes



Nous pouvons être créatifs

Renolab – appel à projets innovants

Des évolutions techniques ont révolutionné l'art de bâtir

Et si ce qui peut apparaître comme une contrainte était une opportunité de métamorphoser durablement notre environnement bâti et l'art d'habiter?

Que peuvent faire les architectes?

6. Diffuser l'information

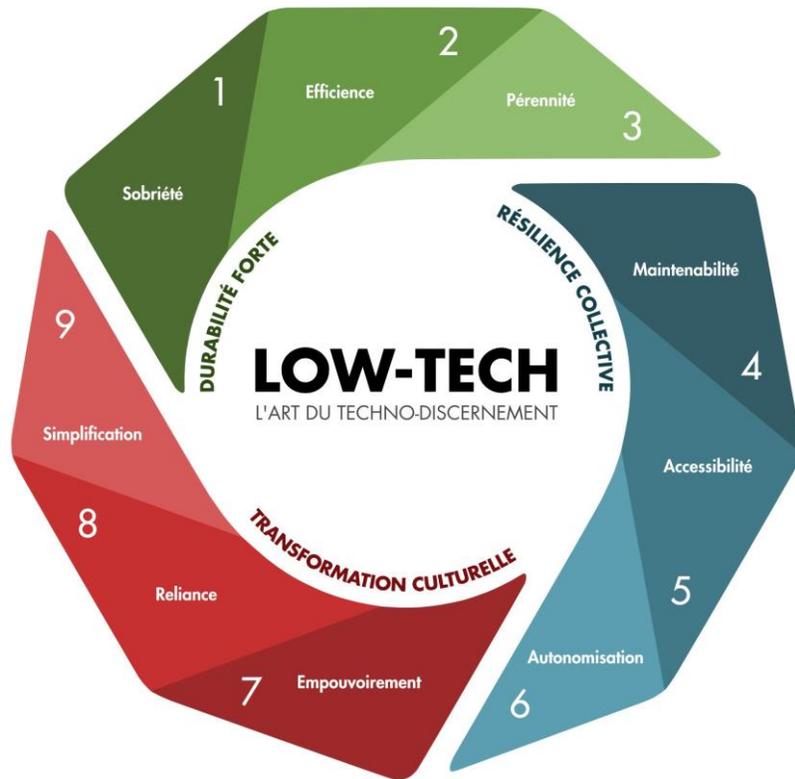


Beaucoup d'acteurs de l'immobilier et de la construction ne connaissent pas encore Renolution

Ne négligeons pas notre capacité de pouvoir informer nos clients, les investisseurs, les entrepreneurs, ...

Quelques espoirs?

La sobriété comme moyen de réduire l’empreinte énergétique



Pourquoi ne pas accueillir favorablement ceux qui, en acceptant les conséquences, choisiraient réduire leur propre consommation d’énergie par la frugalité, par la réduction du volume chauffé, ...?

Tiny houses - tiny apartments urbains?

Favoriser les Low-Techs pour plus de résilience?

Quelques espoirs?

Changer les mentalités pour éviter l'effet rebond



Des décennies de politique d'isolation rigoureuse des bâtiments en Allemagne n'ont aboutit qu'à une réduction décevante de la consommation d'énergie primaire

Renolution est indispensable mais ne suffira pas sans un changement profond de nos modes d'habiter et de consommer



Erwin Spitzer
Architecte et conseiller PEB

